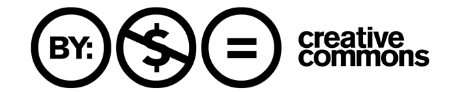


Conférence de M. Jan Assmann

Jan Assmann



Jan Assmann
Directeur d'études invité

Aspects de la religion funéraire des anciens Égyptiens
Quatre séminaires sur les « liturgies funéraires ».*

1. Images et rites de la mort : introduction générale.

Deux mythes de l'Orient Ancien parlent de la condition humaine déséquilibrée par le désir de l'immortalité et le savoir de l'inévitabilité de la mort. Le mythe d'Adapa raconte comment ce fils d'Ea, dieu de la sagesse, a su s'acquérir le savoir des dieux mais a manqué de s'acquérir aussi leur immortalité. Dans le mythe du paradis Adam et Eve mangent seulement de l'arbre de la connaissance mais non pas de l'arbre de la vie. Ces mythes sont centrés autour du thème du savoir et de la mortalité. L'homme est le seul être qui sache sa mort inévitable. Ayant tant de sagesse, il devrait être immortel ; étant mortel, il ne devrait pas le savoir. Les religions réagissent à cette situation de déséquilibre en produisant des images qui articulent le désir de l'immortalité et voilent la présence de la mort. La figuration de la mort enlève ou du moins soulage la paralysie et le désespoir créés par la mort ; elle rend l'action possible et, d'une certaine manière, rend la mort « traitable ». Quant à l'Égypte ancienne, trois images de la mort se dégagent comme particulièrement importantes du fond de la riche imagerie funéraire des Égyptiens : la mort comme ennemi, la mort comme retour à l'origine et la mort comme mystère. L'image de la mort comme ennemi rend le « traitement » de la mort possible par l'introduction d'une distinction : entre la mort qui est personnifiée par Seth et le mort personnifié par Osiris. À la lumière de cette distinction et du mythe qui la développe, la mort apparaît comme meurtre, violence et injustice, qui doit être rectifiée par une persécution juridique du coupable. La « justification » d'Osiris « contre » Seth a pour but la restitution de la

* Le professeur a donné ces quatre séminaires comme directeur d'études invité à l'initiative de M[me] Christiane Zivie-Coche à laquelle il tient à exprimer sa plus vive reconnaissance.

justice qui est interprétée comme une restitution de la vie au dieu Osiris et au mort N.N., son avatar humain. De l'ancienne idée de ce procès juridique d'Osiris contre Seth devant le tribunal des dieux se développe, au cours des siècles, l'idée du jugement des morts. Selon cette conception qui devient canonique avec le Nouvel Empire, chaque défunt doit se présenter devant le tribunal divin pour être libéré de ses péchés et « justifié » contre la mort pour pouvoir entrer dans le royaume d'Osiris et jouir de l'immortalité.

L'image de la mort comme retour à l'origine est aussi ancienne que l'image de la mort comme ennemi, peut-être même plus ancienne encore ; de plus, elle a subi beaucoup moins de changements et est restée presque identique à partir des époques préhistoriques jusqu'à l'époque romaine. Sous l'influence de cette image, tous les espaces qui reçoivent le mort, du plus étroit comme le cercueil ou le sarcophage et la tombe jusqu'au plus vaste comme la nécropole, l'Occident, l'empire des morts, sont tous interprétés comme manifestations de la déesse Nout en tant que mère du défunt qui le reçoit dans son ventre pour une éternelle re-naissance et régénération. Les deux images ne pourraient être plus opposées l'une à l'autre. La première est centrée autour des idées de la personnalité morale et de l'identité biographique du défunt, tandis que la seconde se fonde sur une idée du temps cyclique et de la dissolution de la personnalité du défunt dans la « Grande Mère ». Les deux images sont pourtant inséparablement liées l'une à l'autre dans la pensée égyptienne. Ce n'est que le « juste » qui arrive à former sa ligne de vie en cercle et à retourner dans le ventre maternel en entrant dans le cercueil, la tombe et le « Bel Occident ».

Cette constellation d'Osiris dans le ventre de sa mère Nout, la déesse du ciel et des morts, et de l'Osiris N.N. dans son cercueil, c'est la notion quintessentielle du sacré et du mystère. Le sacré et le secret sont des termes parents, presque identiques, dans la pensée égyptienne. Beaucoup de textes font allusion à ce plus profond mystère de la religion égyptienne. On s'est demandé si la fameuse tradition autour de « l'image voilée à Saïs » dont on trouve des descriptions différentes donc indépendantes chez Plutarque et Proclus ne pourrait remonter à des textes se rapportant au mystère de la déesse voilée qui voile le mort ainsi que la mort, la mère du soleil, d'Osiris et de tous les mortels.

2. Embaumement et justification : Les rites de la nuit qui précède la procession à la tombe et l'enterrement.

Les diverses images de la mort aboutissent à – ou s'expriment en – diverses formes culturelles et cultuelles telles que l'architecture funéraire, les rites de l'embaumement, des funérailles et du culte sacrificiel dans la tombe, et la fameuse « littérature funéraire » qui est la spécificité propre à la civilisation égyptienne. Dans nos séminaires, nous nous sommes limités aux textes, et dans l'univers des textes aux « liturgies funéraires ». La distinction entre « littérature » et « liturgie » funéraire se fonde sur une distinction qui concerne la fonction de l'écriture. Dans le cas de la littérature, l'écriture sert comme la codification d'un savoir, dont le défunt doit disposer pour « survivre » dans l'autre monde, pour surmonter tous les dangers auxquels sa condition précaire l'expose et pour se socialiser dans l'au-delà. L'écriture est donc mise en œuvre comme une « prothèse » de la mémoire du défunt.

Dans le cas des liturgies, par contre, l'écriture sert comme l'enregistrement d'une récitation rituelle qu'elle rend permanente. Ici, l'écriture est mise en œuvre comme la prothèse ou le remplacement artificiel de la voix du prêtre. Il semble que c'est là la fonction originelle de l'écriture, qui avait déjà motivé les décorateurs de la pyramide du roi Ounas pour couvrir les parois des chambres souterraines d'inscriptions. Ils voulaient mettre le corps du roi défunt de façon permanente à la portée de la voix du prêtre dont les innombrables lignes d'inscription, commençant chacune par « à réciter », enregistrent la récitation des liturgies funéraires. Avec les *Textes des sarcophages,* la situation a changé. Ici, il s'agit plutôt de la codification d'un savoir magique. C'est rendu clair par les rubriques qui accompagnent presque toujours les divers *spells* et qui en expliquent la signification, l'effet et les circonstances de leur application. Quelques titres pourtant semblent se rapporter à des liturgies qui sont récitées pour le défunt. Mais l'information la plus précieuse sur la fonction et le contexte rituel de trois liturgies, nous la devons au *spell* 62, qui, quant à lui, n'appartient à aucune d'elles mais qui accompagne plusieurs de telles liturgies sur le sarcophage extérieur du nomarche Amenemhet d'el Bercheh (B10C). La décoration de ce sarcophage est composée exclusivement de liturgies funéraires, dont trois sont tirées des *Textes des pyramides* et deux des *Textes des sarcophages.* Plusieurs sont répétées plus d'une fois de sorte qu'on retrouve dix liturgies dans ce programme de décoration. Le *spell* 62 y figure non moins de cinq fois. Il ne se trouve dans aucune autre source et semble avoir été composé exclusivement pour le prince Amenemhat. Il s'agit d'une formule adressée par Horus à Osiris lui décrivant les bienfaits qu'il fera pour lui. Le texte est structuré d'une façon extraordinairement régulière. Autour d'une strophe charnière de huit vers il y a deux longues strophes de vingt-quatre vers chacune. Dans la strophe charnière Horus promet à Osiris de faire réciter pour lui trois liturgies funéraires qu'il cite par leur *incipit* ou par des mots clé : les (livres) « Est piochée la terre », « khnenemou » et « Vient le Grand Tjeheb » que l'on peut aisément reconnaître dans les séquences *spell* 1 - 29, 44-61 et 63-74 des *Textes des sarcophages.* La strophe précise qu'il s'agit des récitations pendant la nuit qui ont pour but de « justifier » Osiris auprès du tribunal et de repousser l'ennemi. Beaucoup d'indices supplémentaires rendent plausible l'interprétation qu'il s'agit là des veillées horaires, exécutées au cours (ou plutôt à la fin) du rituel de l'embaumement et précédant la procession qui conduira le sarcophage de la salle de l'embaumement à la tombe.

3. Une mise en scène du jugement des morts :
la liturgie funéraire CT 1-26 (« Est piochée la terre »)

La liturgie comportant les *spells* 1-26 (27-29 sont des terminaisons individuelles) se compose de trois liturgies différentes : La plus ancienne (A1) comprend les *spells* 7-17 (c'est elle qui est citée par le *spell* 62, parce que le *spell* 7 commence par les mots « est piochée la terre »). Elle sera plus tard augmentée d'une section introductive comportant les *spells* 1-6 (A2). Cette liturgie est centrée autour du thème du jugement et de la justification du mort. Plusieurs variantes portent des titres comme « livre des formules de transfiguration pour la justification d'un homme dans l'empire des morts ». Une autre

liturgie (B), également ancienne, commence, elle aussi, par le *spell* 1 mais continue avec la séquence 20-25. Son thème est l'embaumement du mort. Il sera repris par le *Livre des morts* comme chapitre 169 où il reçoit le titre « formule pour dresser la bière » qui se rapporte clairement à l'embaumement. Ces deux liturgies remontent à la XIe dynastie et sont répandues dans toute l'Egypte. La troisième liturgie est une combinaison de A (à laquelle les *spells* 18-19 sont ajoutés) et B (avec le *spell* 26 ajouté comme section finale) et se trouve exclusivement sur des sarcophages provenant d'el Bercheh et datant de la XIIe dynastie.

L'étude de la liturgie AB, qui combine les sujets de la justification et de l'embaumement, fait ressortir clairement l'origine et l'encadrement rituel de l'idée du jugement des morts dans le rituel de l'embaumement. L'association de ces deux thèmes est également évidente dans la figure du dieu Anubis, maître de l'embaumement et maître de la balance sur laquelle le cœur du défunt est pesé contre le symbole de la Maât. La liturgie se divise en quatre sections : une section introductive (*spells* 1-6), où le mort est appelé à se réveiller, se redresser, s'habiller et s'équiper pour se mettre en route vers Abydos et se présenter devant le tribunal qui y siège pour se faire « justifier contre » toutes sortes d'ennemi(e)s potentiel(le)s qui pourraient l'accuser. La deuxième section (*spells* 7-9) est la mise en scène du jugement des morts proprement dite. Les *spells* 10-19 forment la troisième section comportant des acclamations du mort justifié, des confirmations de son statut acquis et des formules de bannissement contre ses ennemis. Les *spells* 20-25 enfin, l'ancienne liturgie B, visent à intégrer le jugement des morts dans un cadre plus général de restitution qui comporte la restitution physique (qui est l'embaumement) et morale (qui est le jugement des morts). Une section finale résume les diverses actions et effets du rituel et démontre que tout cela s'est déroulé dans le cadre des veillées horaires précédant la procession à la tombe. Pour mieux comprendre la scène du jugement (*spells* 7-9) qui est la plus importante, il faut distinguer entre trois modèles du jugement : le *modèle mythique* (la querelle pour la succession au trône d'Osiris et la justification de celui-ci contre son meurtrier Seth), le *modèle général* (la justification d'Osiris N.N. contre toutes sortes d'ennemi(e)s) et enfin le *modèle classique* (la présentation d'Osiris N.N. devant le tribunal divin où chaque mortel doit comparaître pour rendre compte de sa vie, pour se faire acquitter de ses fautes et pour entrer dans le royaume d'Osiris justifié), qui se fera jour au Nouvel Empire dans la forme canonisée des chapitres 125 et 30 du *Livre des morts*. La liturgie, datant d'une époque de transition et de formation, combine les trois modèles. La scène du jugement est rédigée dans une forme dramatique et comporte des appels divers au collège des juges mais aussi à Thot comme juge omniscient devant lequel le mort plaide pour ne pas être tenu responsable pour des fautes commises dans l'ignorance et l'irresponsabilité de la jeunesse, ce qui montre bien que le modèle classique, lui aussi, est déjà présent.

4. La présentation des offrandes

La décoration des sarcophages comporte à côté des formules qu'il faut classifier comme la codification d'un savoir magique pour en équiper le mort, quelques liturgies funéraires qui se rapportent exclusivement au rituel de

l'embaumement et que l'écriture, qui figure ici comme enregistrement de la voix du prêtre, vise à rendre permanentes. Les formules et liturgies, par contre, qui se rapportent au culte sacrificiel dans la tombe n'apparaissent qu'au Nouvel Empire, inscrites sur les parois des tombes où l'action cultuelle se déroule. La formule type pour ouvrir et accompagner la présentation des offrandes comporte quatre sections : (1) la préparation du mort qui doit être réveillé, recomposé, dressé, ou bien évoqué, amené, libéré pour être à même de recevoir l'offrande, (2) la présentation proprement dite (« reçois pour toi, prends donc... »), (3) l'interprétation sacramentale expliquant la relation au monde divin établie par l'offrande et (4) une section finale où l'énonciateur qui jusqu' alors est resté anonyme se présente et explique son engagement pour le mort ou le dieu adressé. Deux textes particulièrement répandus, donc typiques, ont été choisis pour étudier les liturgies accompagnant la présentation des offrandes. Le premier texte se trouve dans la tombe de Rekhmirê et appartient à un genre spécifique destiné à évoquer et amener le mort (ou le dieu) absent d'où qu'il puisse possiblement se trouver. Ce genre est reconnaissable par les questions répétées « est-tu (dans le ciel ? dans la terre ? dans les quatre coins du monde ?...) ». Le texte conjure l'adressé de venir et spécifie la forme dans laquelle il doit apparaître : comme *Ba*, comme *Akh*, muni de son corps *djet*. L'autre texte qui existe dans plus de cinquante variantes, dispersées dans toute l'Egypte et s'étalant de la Deuxième Période Intermédiaire jusqu'à l'époque romaine, commence par proclamer l'ouverture du monde dans toutes ses régions : ciel, terre et enfer. L'idée est ici de libérer le mort de tout blocage qui pourrait l'arrêter et l'empêcher de venir pour recevoir l'offrande qui lui est présentée. Le texte mentionne une série typique de dons offerts au mort tels que l'eau, le pain, les gâteaux, la bière, le lait, le tissu qui tous viennent de la main d'une divinité qui l'a soit produit, soit la donne au mort après en avoir joui elle-même. L'offrande sert évidemment ici à établir pour le mort des relations avec le monde divin et à assembler autour de lui un cercle de divinités personnifiant l'abondance, qui se chargent de son approvisionnement dans l'autre monde. Cette socialisation divine semble être le but principal du texte, plutôt que l'offrande elle-même qui peut être réduite à verser quelques gouttes d'eau, indispensable qu'elle est tout de même. Le geste rituel est obligatoire, certes, mais il n'est rien sans l'articulation langagière qui seule réalise toute la signification religieuse. Il est donc très significatif que la présentation de l'offrande soit fréquemment caractérisée comme une action de la voix plutôt que des bras. Il s'agit avant tout de faire « le *Ba* sortir à la voix de l'appel (ou : à la voix appellante) de la présentation de l'offrande ».

Les liturgies vouées à la présentation des offrandes nous laissent entrevoir une quatrième image de la mort : la mort comme absence qu'elles cherchent par tous moyens à contrecarrer. Elles sont centrées autour de deux projets : établir un réseau de divinités chargées d'approvisionner le mort de tout ce dont il pourra avoir besoin, et d'articuler les formes de sa présence telles que le lieu, le don, le Ba, la constellation cultuelle (de père et fils), la mémoire et la communication.